



# RAPPORT DE PRESENTATION COMPTE ADMINISTRATIF 2021

---

**SITIV**

50, boulevard Ambroise Croizat  
69 200 Vénissieux  
04 72 89 02 10

## Table des matières

<b>CHAPITRE 1 : COMMENTAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS .....</b>	<b>2</b>
<b>1/ RESULTATS PAR SECTIONS.....</b>	<b>2</b>
<b>2/ DETAIL DES RESTES A REALISER .....</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE 2 : AFFECTATION DES RESULTATS 2021.....</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE .....</b>	<b>5</b>
<b>1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>5</b>
<b>2/ SECTION D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>5</b>
<b>3/ ANALYSE RETROSPECTIVE.....</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE 4 : ETAT DE LA DETTE.....</b>	<b>9</b>

## CHAPITRE 1 : COMMENTAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Le tableau ci-dessous présente l'exécution du budget 2021 :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	3 021 631.71	g	3 172 171.89
	Section d'investissement	b	987 903.68	h	1 015 786.21
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	122 801.50
	Report en section d'investissement (001)	d		j	425 085.51
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d	4 009 535.39	=g+h+i+j	4 735 845.11
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f	589 354.28	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	589 354.28	=k+l	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e	3 021 631.71	=g+i+k	3 294 973.39
	Section d'investissement	=b+d+f	1 577 257.96	=h+j+l	1 440 871.72
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	4 598 889.67	=g+h+i+j+k+l	4 735 845.11

### 1/ RESULTATS PAR SECTIONS

La section de fonctionnement affiche un résultat excédentaire (g-b) sur l'exercice 2021 de **273 341.68** euros.

La section d'investissement affiche un résultat excédentaire (h-j) sur l'exercice 2021 de **452 968,04** euros.

Le résultat global cumulé net des reports d'investissement de l'exercice 2021 (total cumulé recettes – total cumulé dépenses) est de **136 955.44** euros (2020 : 475 631.40 € 2019 : 318 953.61 € / 2018 : 586 437.02 €).

## 2/ DETAIL DES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont constitués des engagements non-soldés au 31 décembre, et contribuent au besoin de financement du budget de l'année suivante.

Les restes à réaliser au titre du résultat de l'exercice 2021 sont détaillés ci-dessous :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>589 354,28</b>	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	474 384,71	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 229,08	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	70 740,49	

### PART MUTUALISEE

Les restes à réaliser sur part mutualisée représentent 445 632,84 euros soit 76% du total.

Les principales opérations d'investissement ayant généré des reports d'engagements sont :

- Déploiement du système d'information de gestion de salles : 85 468 euros
- Modernisation des systèmes d'information funéraires : 84 618 euros
- Développements pour les systèmes d'information financiers : 56 526 euros
- Développements pour les systèmes d'information Ressources humaines : 46 803 euros
- Développements pour le système de courrier électronique : 12 960 euros
- Migration des infrastructures Oracle (bases de données) : 11 240 euros
- Modernisation des systèmes d'information de l'Etat Civil : 10 207 euros
- Modernisation des systèmes d'information des Services Techniques : 9 885 euros

Il convient de noter que dans les restes à réaliser sont présents l'engagement de levées de réserves de l'opération immobilière du Miroir pour 65 580 euros.

### PARTS PERSONNALISEES

Les restes à réaliser sur part mutualisée représentent 93 907,94 euros soit 24% du total

	Ch.20	Ch.21	Total général
Corbas	7 153,03	3 693,72	10 846,75
Rive-de-Gier	8 760,00		8 760,00
Saint-Chamond	32 004,60	8 888,59	40 893,19
Vaulx-en-Velin	15 936,00		15 936,00
Vénissieux	16 896,00	576,00	17 472,00
<b>Total général</b>	<b>80 749,63</b>	<b>13 158,31</b>	<b>93 907,94</b>

## CHAPITRE 2 : AFFECTATION DES RESULTATS 2021

L'affectation des résultats 2021 est opérée comme suit.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat du compte administratif affiche un excédent de fonctionnement cumulé de **273 341.68 €** qui sera affecté et/ou reporté lors du vote du budget primitif 2022.

Cet excédent doit le cas échéant prioritairement être affecté à la couverture du déficit d'investissement.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat du compte administratif affiche un excédent d'investissement de **452 968.04 €** (2021 : 425 085.51€, 2020 : 706 861.20 €) qui sera affecté en report de la section d'investissement au budget primitif 2021.

Les restes à réaliser ce montant à **589 354.28 €**, le déficit d'investissement à couvrir en 2022 est donc de **136 386.24 €**.

Considérant l'excédent de fonctionnement 2021 ci-dessus ; Il convient donc d'affecter **136 955.44 €** au financement de la section de fonctionnement 2022 et **136 386.24 €** à la section d'investissement.

## CHAPITRE 3 : PRESENTATION DETAILLEE

### 1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2018	2019	2020	2021
<b>RECETTES</b>	<b>3 590 971</b>	<b>3 497 685</b>	<b>3 661 797</b>	<b>3 294 973</b>
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	583 312	465 361	318 954	122 802
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	24 609	16 583	13 233	16 734
73 - REMBOURSEMENTS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	2 916 895	2 930 401	2 976 228	3 097 881
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 154	-	-	-
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-	2	23 000	13 400
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 000	85 338	330 383	44 157
<b>DEPENSES</b>	<b>2 813 712</b>	<b>3 156 074</b>	<b>3 193 633</b>	<b>3 021 632</b>
011 - CHARGES A CARACTERES GENERAL	668 855	833 089	701 377	749 737
012 - FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	1 546 145	1 601 552	1 659 191	1 625 465
022 - DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	469 103	437 263	417 707	418 326
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	102 558	109 362	117 450	203 529
66 - CHARGES FINANCIERES	27 050	29 505	24 908	24 574
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	305	-	-
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	-	145 000	273 000	-

Entre 2018 et 2021 les charges de fonctionnement ont progressé de 11.5%, soit un peu moins de 3% par exercice en moyenne. Ces charges sont principalement constituées des frais de maintenance des logiciels (340k€ en moyenne), des prestations de service des éditeurs (142k€ en moyenne), et des frais d'exploitation du réseau de communication (102 k€ en moyenne).

La progression de ces dépenses reste contenue tout en intégrant les couts induits par les nouvelles offres de service de ces dernières années.

Il est à noter que la masse salariale n'a progressé que de 5% sur la période, soit 1.3% par exercice en moyenne.

La dynamique des charges de fonctionnement courantes reste cependant supérieure à celle des recettes de fonctionnement. Cet effet de ciseau a été jusqu'ici absorbé par les excédents antérieurs de l'établissement.

### 2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

	2018	2019	2020	2021
<b>RECETTES</b>	<b>2 061 452</b>	<b>1 862 573</b>	<b>1 764 250</b>	<b>1 440 872</b>
001 - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	556 845	499 110	706 861	425 086
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	469 103	437 263	417 707	418 326
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	315 168	540 200	229 510	472 460
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	720 000	386 000	400 000	125 000
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	336	-	-	-
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	10 172	-
<b>DEPENSES</b>	<b>1 562 342</b>	<b>1 155 712</b>	<b>1 339 165</b>	<b>987 904</b>
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	-	-	-	-
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	264 710	307 338	336 034	294 570
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	616 362	511 332	339 517	390 812
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	347 590	336 842	269 298	226 159
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	333 679	199	344 315	76 362

Hors charges d'investissement liée à l'opération immobilière du siège du SITIV, le budget régulier concernant les investissements évolue en fonction des projets programmés. L'année 2020 a été marquée par les mêmes problèmes de réalisation qui ont été constatés dans les communes. L'année 2021 enregistre des restes à réaliser liés à la mise en œuvre de certains projets lourds démarrés sur le dernier trimestre 2021 (gestion des salles, modernisation du funéraire, sécurité des infrastructures...)

### 3/ ANALYSE RETROSPECTIVE

#### 1/ Concernant la dynamique entre les dépenses mutualisées et personnalisées

ch.011 et 65	2018	2019	2020	2021	aug. moyenne
<b>Part mutualisée</b>	691 905	839 892	725 664	859 034	4,86%
<b>Parts personnalisée</b>	79 509	110 358	85 362	117 285	8,05%
<b>TOTAL</b>	<b>771 414</b>	<b>950 250</b>	<b>811 026</b>	<b>976 319</b>	<b>5,25%</b>

Sur la période, la progression des charges à caractère général (ch.011) et charges de gestion courante (ch.65) a été en moyenne de 5.25% avec une dynamique de 4.86% sur la part mutualisée, et 8.05% sur le total des parts personnalisées.

#### 2/ Concernant les dynamiques des parts personnalisées par ville

	2018	2019	2020	2021	aug. Moyenne
<b>Corbas</b>	38 401	49 061	55 501	79 649	12,95%
<b>Givors</b>	9 600	3 050	2 756	4 195	-32,21%
<b>Grigny</b>	2 400	1 546	4 500	2 520	1,19%
<b>Pierre-Benite</b>	7 200	2 746	-	-	-
<b>Rive-de-Gier</b>	8 496	9 298	-	7 334	-3,96%
<b>Saint-chamond</b>	3 499	30 130	15 059	7 380	13,15%
<b>Vaulx-en-Velin</b>	6 003	-	7 106	9 181	8,65%
<b>Vénissieux</b>	3 910	6 727	8 240	7 026	11,09%
<b>Total général</b>	<b>79 509</b>	<b>102 558</b>	<b>93 162</b>	<b>117 285</b>	<b>8,05%</b>

L'évolution des parts personnalisées montre des choix très différenciés en termes de besoins numériques et de stratégie budgétaire pour chaque ville. Elle reflète pour Corbas et St Chamond un mouvement de bascule des dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement.

### 3/ Concernant l'évolution des postes de charges au sein de la part mutualisée

Étiquettes de lignes	2018	2019	2020	2021	aug. Moyenne
<b>Administration</b>	<b>218 278</b>	<b>218 252</b>	<b>196 936</b>	<b>225 840</b>	<b>0,84%</b>
Affaires générales	126 037	101 111	92 102	127 852	
Immobilier	20 701	39 949	33 035	31 216	
Indemnités élus	71 540	77 191	71 799	66 773	
<b>Infrastructures</b>	<b>221 010</b>	<b>317 420</b>	<b>232 657</b>	<b>321 425</b>	<b>7,81%</b>
Hébergement	13 018	18 720	17 280	17 280	
Infrastructures	28 682	143 967	49 610	73 962	
Messagerie	49 562	15 960	51 519	41 725	
Sécurité	12 476	27 234	29 972	84 108	
Télécommunications	117 271	111 539	84 275	104 351	
<b>Systèmes d'information</b>	<b>252 618</b>	<b>304 220</b>	<b>296 072</b>	<b>311 768</b>	<b>4,74%</b>
Collaboratif		12 375	19 188	23 436	
Dématérialisation	23 313	22 905	23 143	26 284	
Editique	5 888	23 533	17 149	13 646	
Elections	16 068	8 172	8 556	7 956	
Etat Civil	15 746	31 612	41 425	25 099	
Finances	84 174	67 362	60 005	58 485	
Formations bureautiques	1 950	9 325	3 900	7 370	
Gestion action sociale	28 072	31 377	5 445	48 416	
Gestion courrier	2 280	2 352	10 332	12 840	
Gestion des marchés		2 209	581	8 141	
Gestion des temps et activités				1 080	
Gestion relation citoyens	5 303	17 409	27 980	25 054	
Gestion services techniques		4 580	12 060	9 153	
Ressources humaines	66 068	61 628	41 619	35 020	
RGPD / RGAA		3 000	11 676	3 000	
Sites internet	3 757	6 380	13 013	6 789	
<b>Total général</b>	<b>691 905</b>	<b>839 892</b>	<b>725 664</b>	<b>859 034</b>	

Les charges d'administration générale du SITIV ont augmenté sur la période observée de 0.84% en moyenne. Les efforts budgétaires se sont concentrés sur les infrastructures ainsi que sur l'évolution des systèmes d'information (SI).

La dynamique de charges sur les infrastructures est directement en lien avec le parc installé, lui-même dépendant des systèmes d'information mutualisés au sein du syndicat. Il est à noter que la part mutualisée finance dorénavant les serveurs du projet PCA des Villes.

Concernant ces derniers, certains commentaires sont nécessaires :

- Le cout des nouveaux services mutualisés suivants a été pris en compte dans la part mutualisée :
  - o Collaboratifs,
  - o État-civil,
  - o Gestion de courrier,
  - o Gestion des marchés,
  - o Gestion des temps et activités,
  - o Gestion de la relation citoyen,
  - o Gestion des services techniques,
  - o RGAA et RGPD
- Le SI collaboratif déployé depuis 2018 a permis au SITIV d'être sélectionné par le plan France Relance.
- Les sites internet / intranet des collectivités ne seront plus opérés par le SITIV dès 2023.

## 4/ Concernant l'évolution des services fournis aux villes par le SITIV

Les tableaux ci-dessous présentent les différents services et systèmes d'information, et leur mutualisation progressive, en nombre de commune recourant à l'offre. Les évolutions pour 2022 sont présentées pour information.

Le constat majeur de cette analyse est que pour la quasi-totalité des sujets, la mutualisation a progressé de manière importante : en moyenne chaque service est utilisé par 7 villes.

	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
<b>Hébergement et sécurité</b>						
hébergement en Datacenter des services	8	8	8	8	8	
Serveurs décentralisés et PRA	4	5	6	7	7	giv non équipé
filtrage / parefeu	8	8	8	8	8	
antivirus postes de travail et serveurs	8	8	8	8	8	
antivirus / antispam de messagerie	8	8	8	8	8	
RSSI/sécurité				8	8	
<b>Portails citoyens</b>						
Portail Usagers, associations et subventions		1	6	7	7	rdg non équipé
Sites Internet / Intranet	8	6	4	3	2	Service arrêté au 31/12/2022
<b>Collaboratif</b>						
Portail Agents			5	8	8	
Partage de documents Nextcloud			7	8	8	
Messagerie Collaborative Zimbra	7	7	8	8	8	
<b>Plateformes Métiers</b>						
Finances	8	8	8	8	8	
RH	7	7	7	8	8	
Gestion des temps et activités				3	3	rdg vx et vlx équipés
Gestion des élections	6	6	6	6	6	st ch et rdg non équipés
Editique	8	8	8	8	8	
Gestion Actes Etat Civil	5	8	8	8	8	
Recensement Militaire	3	6	7	8	8	
Cimetières				3	5	st ch, vlx, rdg non équipés
Social	6	6	7	7	7	pbe non équipé
Enfance					2	projet à lancer
Services Techniques		6	6	7	7	pbe non équipé
Gestion des délibérations et des séances	4	6	7	7	8	vx en test
Gestion de Courrier Maarch	1	6	6	6	6	vlx et vx non équipés
Salles et ressources					6	giv et ven non équipés
Publication de marchés	8	8				plateformes metro et dept
Gestion de Marchés			3	3	4	
<b>Dématérialisation</b>						
Parapheur Electronique	5	6	8	8	8	
Tiers de télétransmission	5	6	8	8	8	
Archivage			8	8	8	
RGPD/RGAA		8	8	8	8	
nouveau service						
service arrêté						

## CHAPITRE 4 : ETAT DE LA DETTE

## ETAT DE LA DETTE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Bat constaté - montants en Euros

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	DURÉE EN ANNÉES	TYPE TAUX	INDICE	TAUX ACTUARIEL (%)	PÉRIODE	DATE 1ÈRE ANNÉE INTÉRÊT	DATE 1ÈRE ANNÉE AMORT.	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2021	ICNE	INTÉRÊT	AMORT	ANNUÏTÉ
201610	2018	Emprunt Immo 2018	20	F	TAUX FIXE	1,63	T	01/11/2018	01/11/2018	720 000,00	639 000,00	1 606,24	10 082,99	36 000,00	46 082,99
201616	2019	investissement informatique (logiciels)	5	F	TAUX FIXE	0,21	T	01/03/2020	01/03/2020	286 000,00	228 800,00	26,26	399,32	57 200,00	57 599,32
<b>TOTAL1 : Prêteur = 3899, LA BANQUE POSTALE</b>										<b>1 006 000,00</b>	<b>867 800,00</b>	<b>1 632,50</b>	<b>10 482,31</b>	<b>93 200,00</b>	<b>103 682,31</b>
201602	2016	Emprunt immobilier 2016	20	F	TAUX FIXE	1,29	T	01/01/2017	01/01/2017	920 000,00	754 368,01	2 258,56	9 479,36	42 751,96	52 231,32
<b>TOTAL1 : Prêteur = CDCPRET, Caisse des depots</b>										<b>920 000,00</b>	<b>754 368,01</b>	<b>2 258,56</b>	<b>9 479,36</b>	<b>42 751,96</b>	<b>52 231,32</b>
201608	2017	Emprunt informatique 2017	7	F	TAUX FIXE	0,58	T	25/12/2017	25/03/2018	412 000,00	237 473,28	14,39	1 249,50	58 853,18	60 102,68
<b>TOTAL1 : Prêteur = CBRAG, Caisse d'Épargne RA Grenoble</b>										<b>412 000,00</b>	<b>237 473,28</b>	<b>14,39</b>	<b>1 249,50</b>	<b>58 853,18</b>	<b>60 102,68</b>
201601	2016	Acquisition de matériel informatique	7	F	TAUX FIXE	1,05	T	25/04/2016	25/04/2016	200 000,00	65 878,20	69,08	571,93	29 089,23	29 661,16
201615	2019	Acquisition de matériel informatique	0	F	TAUX FIXE	1,02	A	25/03/2019	25/03/2019	100 000,00	71 532,09	40,41	658,10	14 045,59	14 703,69
201617	2020	Financement de projets informatiques 2020	7	F	TAUX FIXE	0,32	T	14/03/2021	14/03/2021	400 000,00	400 000,00	45,78	1 136,33	56 630,07	57 766,40
201618	2021	Acquisition de matériel informatique	5	F	TAUX FIXE	0,33	A	25/01/2022	25/01/2022	125 000,00	0,00	3,47	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL1 : Prêteur = CBRAL, Caisse d'Épargne Rhône Alpes</b>										<b>825 000,00</b>	<b>537 410,29</b>	<b>522,34</b>	<b>2 366,36</b>	<b>99 764,89</b>	<b>102 131,25</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>										<b>3 163 000,00</b>	<b>2 397 051,58</b>	<b>4 427,79</b>	<b>23 577,53</b>	<b>294 570,03</b>	<b>318 147,56</b>

Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. A encours identiques, plus une collectivité dégage de l'épargne, et plus elle pourrait rembourser rapidement sa dette.

	2018	2019	2020	2021
<b>Capital restant dû au 31/12</b>	2 254 424	2 333 086	2 397 051	2 227 481
<b>Épargne brute</b>	1 186 429	693 699	555 487	634 088
<b>Capacité de désendettement</b>	1,9	3,4	4,3	3,5

Le SITIV se distingue par un cycle d'investissement court (entre 5 et 8 ans) et une stratégie d'emprunt adaptée à ce rythme plus rapide que celui d'une commune. De ce fait là ou une capacité de désendettement « normale » pour une commune est inférieure à 10 ans, le SITIV doit maintenir la sienne inférieure à 6 ans. La baisse progressive de l'épargne a dégradé la capacité de désendettement sur la période observée, mais celle-ci reste nettement en deçà du seuil de 6 ans.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus - S.I.T.I.V. (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 25691018300027

POSTE COMPTABLE : SAINT PRIEST

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET PRINCIPAL SITIV (3)**

**ANNEE 2021**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	26

- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents  
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents  
 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	27
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	31

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE  
69126S.I.T.I.V.  
BUDGET PRINCIPAL SITIVSLO  
CA  
DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	218339
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	1
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	94.98%	1.00
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		1.00
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	0	1.00
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	9.75%	1.00
5	Encours de la dette	2102481.55	1.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I – INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### VUE D'ENSEMBLE

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 021 631,71	G	3 172 171,89
	Section d'investissement	B	987 903,68	H	1 015 786,21
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	122 801,50 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	425 085,51 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>4 009 535,39</b>	= G+H+I+J	<b>4 735 845,11</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	589 354,28	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	589 354,28	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 021 631,71	= G+I+K	3 294 973,39
	Section d'investissement	= B+D+F	1 577 257,96	= H+J+L	1 440 871,72
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 598 889,67	= G+H+I+J+K+L	4 735 845,11

#### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 589 354,28	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	18,00
20	Immobilisations incorporelles	474 384,71	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
21	Immobilisations corporelles	44 229,08	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	70 740,49	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	770 892,50	672 831,80	76 905,45	0,00	21 155,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 658 646,00	1 625 464,98	0,00	0,00	33 181,02
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	207 566,00	150 938,48	52 590,80	0,00	4 036,72
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 637 104,50</b>	<b>2 449 235,26</b>	<b>129 496,25</b>	<b>0,00</b>	<b>58 372,99</b>
66	Charges financières	24 800,00	24 573,91	0,00	0,00	226,09
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 691 904,50</b>	<b>2 473 809,17</b>	<b>129 496,25</b>	<b>0,00</b>	<b>88 599,08</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	199 226,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	431 000,00	418 326,29			12 673,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>630 226,00</b>	<b>418 326,29</b>			<b>211 899,71</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 322 130,50</b>	<b>2 892 135,46</b>	<b>129 496,25</b>	<b>0,00</b>	<b>300 498,79</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	8 000,00	16 733,64	0,00	0,00	-8 733,64
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 086 329,00	3 097 881,00	0,00	0,00	-11 552,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	13 400,45	0,00	0,00	1 599,55
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 109 329,00</b>	<b>3 128 015,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-18 686,09</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	90 000,00	44 156,80	0,00	0,00	45 843,20
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 199 329,00</b>	<b>3 172 171,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 157,11</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 199 329,00</b>	<b>3 172 171,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 157,11</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>122 801,50</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	881 801,99	390 812,19	474 384,71	16 605,09
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	335 368,94	226 159,20	44 229,08	64 980,66
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 698,58	76 362,26	70 740,49	3 595,83
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 367 869,51</b>	<b>693 333,65</b>	<b>589 354,28</b>	<b>85 181,58</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	296 000,00	294 570,03	0,00	1 429,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>296 000,00</b>	<b>294 570,03</b>	<b>0,00</b>	<b>1 429,97</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 663 869,51</b>	<b>987 903,68</b>	<b>589 354,28</b>	<b>86 611,55</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 663 869,51</b>	<b>987 903,68</b>	<b>589 354,28</b>	<b>86 611,55</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	125 000,00	125 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>125 000,00</b>	<b>125 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	138 195,00	127 096,92	0,00	11 098,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	345 363,00	345 363,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>483 558,00</b>	<b>472 459,92</b>	<b>0,00</b>	<b>11 098,08</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>608 558,00</b>	<b>597 459,92</b>	<b>0,00</b>	<b>11 098,08</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	199 226,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	431 000,00	418 326,29		12 673,71
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>630 226,00</b>	<b>418 326,29</b>		<b>12 673,71</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 238 784,00</b>	<b>1 015 786,21</b>	<b>0,00</b>	<b>222 997,79</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	<b>Pour information</b>	(2) 425 085,51	
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	749 737,25		749 737,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 625 464,98		1 625 464,98
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	203 529,28		203 529,28
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	24 573,91	0,00	24 573,91
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	418 326,29	418 326,29
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 603 305,42</b>	<b>418 326,29</b>	<b>3 021 631,71</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	294 570,03	0,00	294 570,03
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	390 812,19	0,00	390 812,19
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	226 159,20	0,00	226 159,20
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	76 362,26	0,00	76 362,26
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>987 903,68</b>	<b>0,00</b>	<b>987 903,68</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	16 733,64		16 733,64
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 097 881,00		3 097 881,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 400,45	0,00	13 400,45
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	44 156,80	0,00	44 156,80
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 172 171,89</b>	<b>0,00</b>	<b>3 172 171,89</b>
<b>Pour information</b>				<b>122 801,50</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	127 096,92	0,00	127 096,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	345 363,00		345 363,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	125 000,00	0,00	125 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		418 326,29	418 326,29
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>597 459,92</b>	<b>418 326,29</b>	<b>1 015 786,21</b>
<b>Pour information</b>				<b>425 085,51</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>770 892,50</b>	<b>672 831,80</b>	<b>76 905,45</b>	<b>0,00</b>	<b>21 155,25</b>
60612	Energie - Electricité	4 000,00	3 782,03	0,00	0,00	217,97
60622	Carburants	5 000,00	3 120,47	0,00	0,00	1 879,53
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	9 670,65	3 172,39	0,00	-843,04
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 150,01	0,00	0,00	-150,01
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	58,81	0,00	0,00	3 941,19
611	Contrats de prestations de services	72 500,00	67 294,66	2 094,00	0,00	3 111,34
6132	Locations immobilières	6 000,00	8 783,57	0,00	0,00	-2 783,57
6135	Locations mobilières	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	12 432,57	0,00	0,00	-12 432,57
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	1 852,80	0,00	0,00	-1 852,80
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	419,00	0,00	0,00	1 081,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6156	Maintenance	354 036,90	306 960,55	42 986,60	0,00	4 089,75
6168	Autres primes d'assurance	12 000,00	8 440,40	0,00	0,00	3 559,60
617	Etudes et recherches	0,00	23 808,00	0,00	0,00	-23 808,00
6182	Documentation générale et technique	800,00	1 393,33	0,00	0,00	-593,33
6184	Versements à des organismes de formation	76 205,00	39 269,14	12 512,20	0,00	24 423,66
6188	Autres frais divers	3 200,00	3 023,98	0,00	0,00	176,02
6226	Honoraires	13 000,00	12 697,42	0,00	0,00	302,58
6228	Divers	76 350,60	27 623,58	10 706,40	0,00	38 020,62
6232	Fêtes et cérémonies	4 500,00	2 343,79	0,00	0,00	2 156,21
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	6 422,05	0,00	0,00	-1 422,05
6256	Missions	3 000,00	1 593,50	0,00	0,00	1 406,50
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	459,79	536,21	0,00	4,00
6262	Frais de télécommunications	84 000,00	102 875,45	471,99	0,00	-19 347,44
627	Services bancaires et assimilés	500,00	450,00	0,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	5 598,00	0,00	0,00	402,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	18 941,90	4 425,66	0,00	-5 367,56
6288	Autres services extérieurs	700,00	144,59	0,00	0,00	555,41
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	221,76	0,00	0,00	-221,76
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 658 646,00</b>	<b>1 625 464,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 181,02</b>
6331	Versement mobilité	19 697,00	17 716,21	0,00	0,00	1 980,79
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 055,00	870,94	0,00	0,00	184,06
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 224,00	20 481,70	0,00	0,00	-257,70
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 286,00	2 872,94	0,00	0,00	-586,94
64111	Rémunération principale titulaires	462 756,00	359 688,97	0,00	0,00	103 067,03
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	10 728,00	12 343,88	0,00	0,00	-1 615,88
64118	Autres indemnités titulaires	173 703,00	168 148,06	0,00	0,00	5 554,94
64131	Rémunérations non tit.	281 632,00	423 609,67	0,00	0,00	-141 977,67
64138	Autres indemnités non tit.	188 703,00	174 489,63	0,00	0,00	14 213,37
6417	Rémunérations des apprentis	24 269,00	12 299,94	0,00	0,00	11 969,06
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	270 304,00	230 316,67	0,00	0,00	39 987,33
6453	Cotisations aux caisses de retraites	138 054,00	146 226,05	0,00	0,00	-8 172,05
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 776,00	24 021,31	0,00	0,00	6 754,69
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	17 867,04	0,00	0,00	2 132,96
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	1 069,00	0,00	0,00	-1 069,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 231,00	1 440,97	0,00	0,00	-209,97
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	10 728,00	9 665,00	0,00	0,00	1 063,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	2 337,00	0,00	0,00	163,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>207 566,00</b>	<b>150 938,48</b>	<b>52 590,80</b>	<b>0,00</b>	<b>4 036,72</b>
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	44 766,00	41 453,67	9 000,00	0,00	-5 687,67
6518	Autres	76 600,00	26 394,73	43 590,80	0,00	6 614,47
6531	Indemnités	52 500,00	52 371,60	0,00	0,00	128,40
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	2 775,12	0,00	0,00	-275,12
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 500,00	8 240,64	0,00	0,00	3 259,36
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	19 700,00	19 700,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	2,72	0,00	0,00	-2,72
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 637 104,50</b>	<b>2 449 235,26</b>	<b>129 496,25</b>	<b>0,00</b>	<b>58 372,99</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>24 800,00</b>	<b>24 573,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>226,09</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 800,00	23 614,34	0,00	0,00	185,66
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	959,57	0,00	0,00	40,43
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	30 000,00				
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>2 691 904,50</b>	<b>2 473 809,17</b>	<b>129 496,25</b>	<b>0,00</b>	<b>88 599,08</b>
023	Virement à la section d'investissement	199 226,00	0,00			199 226,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	431 000,00	418 326,29			12 673,71
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	431 000,00	418 326,29			12 673,71
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>630 226,00</b>	<b>418 326,29</b>			<b>211 899,71</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>630 226,00</b>	<b>418 326,29</b>			<b>211 899,71</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>3 322 130,50</b>	<b>2 892 135,46</b>	<b>129 496,25</b>	<b>0,00</b>	<b>300 498,79</b>
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	4 830,29
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 648,59
= Différence ICNE N – ICNE N-1	959,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	<b>Atténuations de charges</b>	8 000,00	16 733,64	0,00	0,00	-8 733,64
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 000,00	16 733,64	0,00	0,00	-8 733,64
70	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	<b>Impôts et taxes</b>	3 086 329,00	3 097 881,00	0,00	0,00	-11 552,00
73111	Impôts directs locaux	3 086 329,00	2 864 784,00	0,00	0,00	221 545,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	233 097,00	0,00	0,00	-233 097,00
74	<b>Dotations et participations</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	15 000,00	13 400,45	0,00	0,00	1 599,55
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	15 000,00	13 400,00	0,00	0,00	1 600,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,45	0,00	0,00	-0,45
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		3 109 329,00	3 128 015,09	0,00	0,00	-18 686,09
76	<b>Produits financiers (b)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	90 000,00	44 156,80	0,00	0,00	45 843,20
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	4 156,80	0,00	0,00	-4 156,80
774	Subventions exceptionnelles	90 000,00	40 000,00	0,00	0,00	50 000,00
78	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		3 199 329,00	3 172 171,89	0,00	0,00	27 157,11
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00	0,00			0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</i>	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		3 199 329,00	3 172 171,89	0,00	0,00	27 157,11
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		122 801,50				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	881 801,99	390 812,19	474 384,71	16 605,09
2033	Frais d'insertion	0,00	2 916,00	0,00	-2 916,00
2051	Concessions, droits similaires	881 801,99	387 896,19	474 384,71	19 521,09
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	335 368,94	226 159,20	44 229,08	64 980,66
2135	Installations générales, agencements	0,00	5 477,11	2 143,20	-7 620,31
2182	Matériel de transport	0,00	12 337,39	0,00	-12 337,39
2183	Matériel de bureau et informatique	325 368,94	208 344,70	42 085,88	74 938,36
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	150 698,58	76 362,26	70 740,49	3 595,83
2313	Constructions	150 698,58	76 362,26	70 740,49	3 595,83
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 367 869,51</b>	<b>693 333,65</b>	<b>589 354,28</b>	<b>85 181,58</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	296 000,00	294 570,03	0,00	1 429,97
1641	Emprunts en euros	296 000,00	294 570,03	0,00	1 429,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>296 000,00</b>	<b>294 570,03</b>	<b>0,00</b>	<b>1 429,97</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 663 869,51</b>	<b>987 903,68</b>	<b>589 354,28</b>	<b>86 611,55</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 663 869,51</b>	<b>987 903,68</b>	<b>589 354,28</b>	<b>86 611,55</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	125 000,00	125 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	125 000,00	125 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>125 000,00</b>	<b>125 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	483 558,00	472 459,92	0,00	11 098,08
10222	FCTVA	138 195,00	127 096,92	0,00	11 098,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	345 363,00	345 363,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>483 558,00</b>	<b>472 459,92</b>	<b>0,00</b>	<b>11 098,08</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>608 558,00</b>	<b>597 459,92</b>	<b>0,00</b>	<b>11 098,08</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	199 226,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	431 000,00	418 326,29		12 673,71
28051	Concessions et droits similaires	333 940,00	296 619,08		37 320,92
28182	Matériel de transport	3 275,00	3 177,00		98,00
28183	Matériel de bureau et informatique	90 294,00	114 811,20		-24 517,20
28184	Mobilier	3 491,00	3 719,01		-228,01
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>630 226,00</b>	<b>418 326,29</b>		<b>211 899,71</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>630 226,00</b>	<b>418 326,29</b>		<b>211 899,71</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 238 784,00</b>	<b>1 015 786,21</b>	<b>0,00</b>	<b>222 997,79</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>425 085,51</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>		<b>A2.2</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					3 163 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 163 000,00									
201601	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	22/12/2015	25/01/2016	22/12/2015	200 000,00	F	Taux fixe	1,040	1,050	EUR	T	C Lineaire	N	A-1
201602	CAISSE DES DEPOTS	13/06/2016	20/09/2016	01/01/2017	920 000,00	F	Taux fixe	1,290	1,290	EUR	T	C Lineaire	N	A-1
201608	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES GRENOBLE	15/11/2017	15/11/2017	15/11/2017	412 000,00	F	Taux fixe	0,580	0,580	EUR	T	P Progressif	N	A-1
201610	LA BANQUE POSTALE	02/07/2018	31/07/2018	01/11/2018	720 000,00	F	Taux fixe	1,590	1,630	EUR	T	C Lineaire	N	A-1
201615	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	2/12/2018	25/01/2019	25/03/2019	100 000,00	F	Taux fixe	0,730	1,020	EUR	A	C Lineaire	N	A-1
201616	LA BANQUE POSTALE	08/10/2019	04/11/2019	01/03/2020	286 000,00	F	Taux fixe	0,190	0,210	EUR	T	C Lineaire	N	A-1
201617	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	08/12/2020	08/12/2020	08/12/2020	400 000,00	F	Taux fixe	0,300	0,320	EUR	T	C Lineaire	N	A-1
201618	CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES	15/10/2021	25/01/2022	25/12/2021	125 000,00	F	Taux fixe	0,200	0,330	EUR	A	C Lineaire	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									



S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								1675 Dettes pour METP et PPP (total)						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>3 163 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**

**A2.2**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>2 102 481,55</b>					<b>294 570,03</b>	<b>23 577,53</b>	<b>0,00</b>	<b>4 427,79</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 102 481,55					294 570,03	23 577,53	0,00	4 427,79
201601	N	0,00	A-1	36 786,97	2,00	F	Taux fixe	1,050	29 089,23	571,53	0,00	69,08
201602	N	0,00	A-1	711 616,05	15,00	F	Taux fixe	1,290	42 751,36	9 479,36	0,00	2 286,56
201608	N	0,00	A-1	178 620,10	3,00	F	Taux fixe	0,580	58 853,18	1 249,50	0,00	14,39
201610	N	0,00	A-1	603 000,00	17,00	F	Taux fixe	1,630	36 000,00	10 082,69	0,00	1 606,24
201615	N	0,00	A-1	57 486,50	4,00	F	Taux fixe	1,020	14 045,59	668,10	0,00	404,01
201616	N	0,00	A-1	171 600,00	3,00	F	Taux fixe	0,210	57 200,00	399,32	0,00	26,26
201617	N	0,00	A-1	343 393,93	6,00	F	Taux fixe	0,320	56 630,07	1 136,33	0,00	45,78
201618	N	0,00	A-1	0,00	5,00	F	Taux fixe	0,330	0,00	0,00	0,00	3,47
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>2 102 481,55</b>				<b>294 570,03</b>	<b>23 577,53</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 427,79</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**A2.3**

**A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.  
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
 (8) Montant, index ou formule.  
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.  
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.  
 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

#### A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (Lunze)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 102 481,55	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			2014-01-13
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Install et appa. chauffage	10	13/01/2014
L	Mobilier	10	13/01/2014
L	aménagements batiments divers	5	13/01/2014
L	Installations électriques et téléphoniques	5	13/01/2014
L	Véhicules automobiles	5	13/01/2014
L	Matériels informatiques	5	13/01/2014
L	Autres logiciels( bureautiques, réseau...)	5	13/01/2014
L	Matériels classiques	5	13/01/2014
L	Installations électriques et téléphoniques	5	13/01/2014
L	z Installation électriques et téléphoniques	5	13/01/2014
L	z 2183 AMORTISSEMENT SUR 8 ANS	8	13/01/2014
L	Logiciels liés au SI	8	13/01/2014

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b> <u>Associations</u> COMITE LOISIRS ACT. CULT. SOC. CLACS 19 700,00 <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>	19 700,00	
<b>Personnes de droit public</b> <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	19 700,00	

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>		<b>C1.1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		8,00	0,00	8,00	3,00	5,00	8,00
Attaché	A	6,00	0,00	6,00	2,00	4,00	6,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		22,40	0,00	22,40	8,80	12,40	21,20
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	10,80	0,00	10,80	1,80	8,80	10,60
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	1,50	0,00	1,50	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,60	0,60
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		2,00	0,00	2,00	0,00	0,71	0,71
Apprenti		1,00	0,00	1,00	0,00	0,71	0,71
Contrat d'accompagnement dans		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		32,40	0,00	32,40	11,80	18,11	29,91

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.  
 (2) Catégories : A, B ou C.



**S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021**

- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV – ANNEXES

### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
Apprenti		OTR	0	0,00	A	A
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	653	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	505	0,00	A	A
Ingénieur	A	TECH	604	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	739	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	697	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	646	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	833	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	3-2	CDD
Technicien	B	TECH	478	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	429	0,00	A	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Mollif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 31er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-c° : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-d° : absence temporaire d'un emploi.
- 3-e° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-f° : emplois du secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements communaux dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-g° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements communaux dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque le quotient de temps de travail est inférieur à 50 %.
- 3-h° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-i° : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 3-j° : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 3-k° : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires.

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Publié le



ID : 042-214202079-20220926-DL20220159-DE



**S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021**

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
110-1 : collaborateurs de groupes d'états.  
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

S.I.T.I.V. - BUDGET PRINCIPAL SITIV - CA - 2021

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 16  
 Nombre de membres présents : 11  
 Nombre de suffrages exprimés : 15  
 VOTES :  
 Pour : 14  
 Contre : 0  
 Abstentions : 1

Date de convocation : 18/02/2022

Présenté par (1) Bernard Rias, Vice Président.  
 A Vénissieux, le 25/02/2022  
 Bernard Rias, Vice Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Vénissieux, le 25/02/2022  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARIAGNO Jeff	
BON Gaël	
BONY Vincent	
BOUCHACOURT Jean-luc	
LEFORT Damien	
MAILLET Eric	
MBOUNI Levana	
MERMOURI Azdine	
MICHAUD Maryse	
MILLET Pierre-Alain	
MOULIN Guillaume	
RAPP Florian	
RIAS Bernard	
SOW Abdoulaye	
VILLEDIEU Florence	
VIOLLET Alain	

Certifié exécutoire par (1) Bernard Rias, Vice Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/03/2022, et de la publication le 01/03/2022

A Vénissieux, le 01/03/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant : Le Comité Syndical.


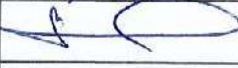
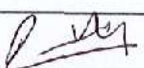

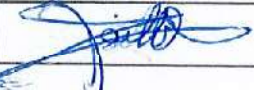





<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 16  
 Nombre de membres présents : 14  
 Nombre de suffrages exprimés : 14  
 VOTES :  
 Pour : 14  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 18 février 2022

Présenté par (1) B. Rias, le vice président  
 A. Bouchacourt le 25 février 2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A. Bouchacourt le 25 février 2022  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARIAGNO Jeff	
BON Gaël	
BONY Vincent	
BOUCHACOURT Jean-luc	
LEFORT Damien	
MAILLET Eric	
MBOUNI Levana	
MERMOURI Azdine	
MICHAUD Maryse	
MILLET Pierre-Alain	
MOULIN Guillaume	
RAPP Florian	
RIAS Bernard	
SOW Abdoulaye	
VILLEDIEU Florence	
VIOUET Alain	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Publié le:



ID : 042-214202079-20220926-DL20220159-DE DE